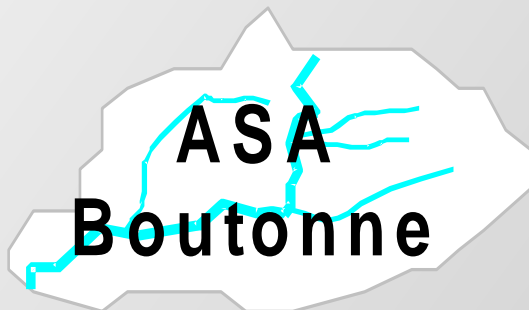


DOSSIER LOI SUR L'EAU

PROJET DE RESERVES DE SUBSTITUTION



12 Février 2015

SOMMAIRE

- PRESENTATION GENERALE DU PROJET
 - CONTEXTE
 - LES ETUDES
 - PROPOSITIONS
- LE SUIVI DU REMPLISSAGE
 - MODALITES ET SUIVI DES POINTS DE CONTROLE
- LES IMPACTS ATTENDUS
 - ENVIRONNEMENTAUX
 - SOCIO-ECONOMIQUES
- FINANCEMENTS
 - LES FINANCEURS ET LEURS MODALITES
 - PARTICIPATION DES IRRIGANTS

PRESENTATION

CONTEXTE

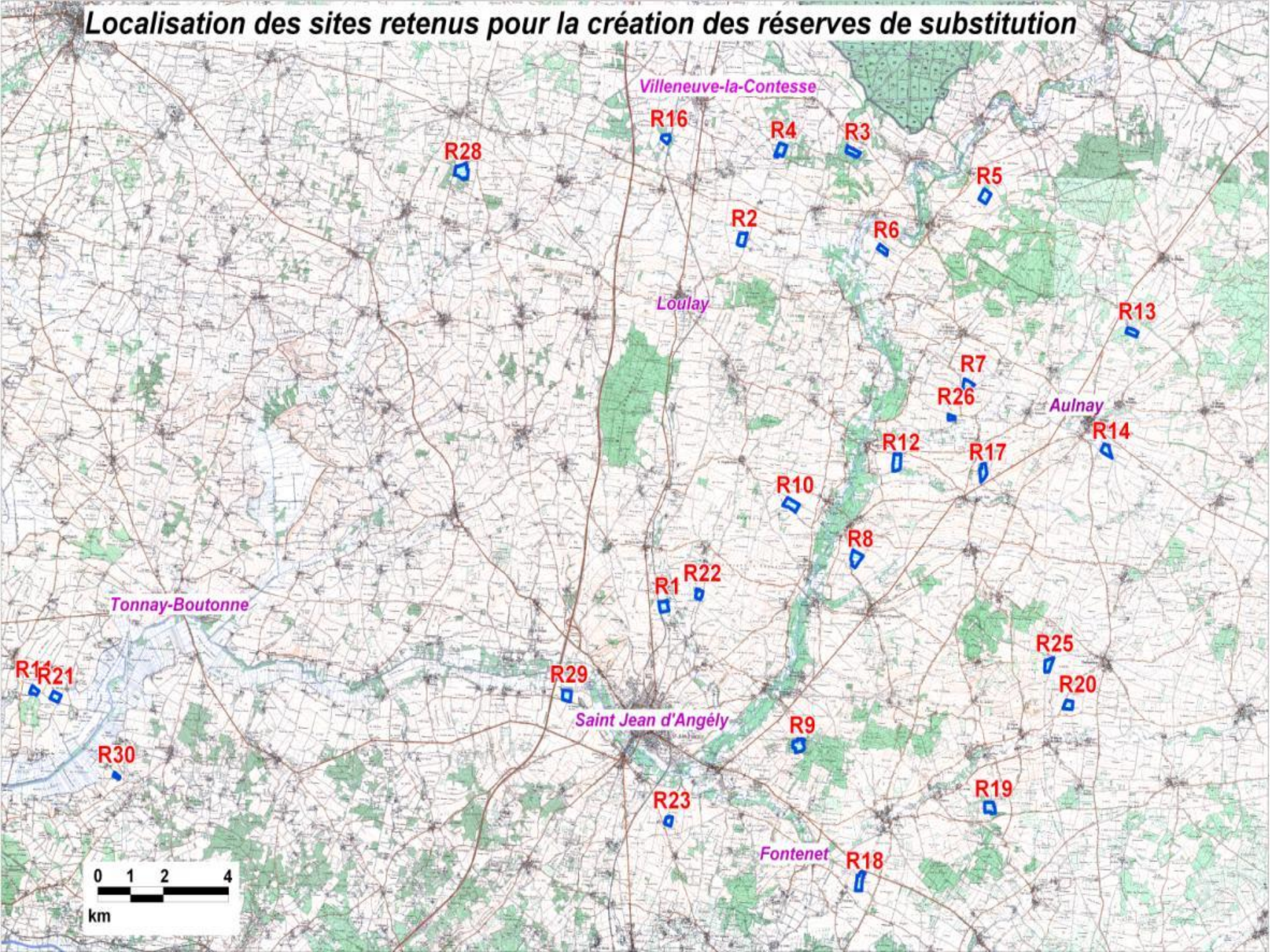
Echec du projet
« Trézence »

Création de l'ASA
Boutonne

Projet mutualisé
de réserves de
substitution

- Définition des volumes prélevables par bassin versant et des modalités en 2011
- Rapport Martin sur le financement des réserves
- Réalisation d'un contrat de territoire
- Mise en place d'un Organisme Unique
- Nouvelle version du contrat suite aux événements de Sivens

Localisation des sites retenus pour la création des réserves de substitution



PRESENTATION

LES ETUDES

HYDROGEOLOGIQUES & HYDROLOGIQUES

Burgeap :

- Etudes générale du système Boutonne
- Relations nappes-rivières
- Débits reconstitués
- Rabattement de la nappe

CACG:

- Tests de pompages
- Suivi d'un ensemble de points
- Impacts cumulés sur les affluents
- Proposition d'un suivi de la ressource
- Conditions de remplissages
- Modélisations et définition de débits

ENVIRONNEMENTALES

THEMA:

- Inventaires environnementaux durant les 4 saisons
- Nouveaux inventaires avant le début des travaux
- Proposition d'aménagements
- Réalisation de l'insertion paysagère
- Suivi des propositions

TECHNIQUES

ANTEAGROUP:

- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Localisation des ouvrages
- Conception des ouvrages
- Contraintes techniques
- Conception et dimensionnement des réseaux
- Audit des installations de pompages
- Réalisation des permis d'aménager

PRESENTATION PROPOSITIONS

⊙ Condition n°1 s'appliquant à l'ensemble des points de prélèvements:

- Remplissage à 50%:
 - station du Moulin de la Châtre: $Q > 2\,200$ l/s
 - station de St Jean d'Angély : $Q > 3\,910$ l/s
- Remplissage à 100%:
 - station du Moulin de la Châtre: $Q > 2\,800$ l/s
 - station de St Jean d'Angély: $Q > 4\,940$ l/s
- Piézomètre d'Ensigné:
 - 70 à 75 m NGF en fonction des mois

PRESENTATION

PROPOSITIONS

- ⊙ Condition n°2 s'appliquant aux points prélèvement de chaque affluent:
 - $x < Q > y$: - remplissage 50% si $x < Q > y$
remplissage 100% si $Q > y$
 - Ruisseau du Batailler : $20 \text{ l/s} < Q > 55 \text{ l/s}$
 - Ruisseau de la Brédoire : $215 \text{ l/s} < Q > 360$
 - Ruisseau de la Saudrenne: $165 \text{ l/s} < Q > 215 \text{ l/s}$
 - Ruisseau du Padôme: $175 \text{ l/s} < Q > 260 \text{ l/s}$
 - Ruisseau du Pouzat: $130 \text{ l/s} < Q > 215 \text{ l/s}$
 - Ruisseau de la Nie: $370 \text{ l/s} < Q > 620 \text{ l/s}$
 - Ruisseau de la Trézence: $305 \text{ l/s} < Q > 400 \text{ l/s}$
- ⊙ Conditions d'écoulements d'eau durant la phase transitoire de 3 ans
- ⊙ Conditions de débits, une fois les courbes de tarages réalisées

PRESENTATION PROPOSITIONS

- ◎ Condition n°3 s'appliquant aux points de prélèvements à proximité immédiate:
 - Vérification de l'écoulement du cours d'eau
 - Responsabilité du SYRES 17
 - Accord du SYMBO et des services de l'Etat lors de situations tendanciennes
- ◎ Une condition de débit ou d'observation des écoulements sur un point de contrôle s'applique à tous les points situés à l'amont.

LE SUIVI DU REMPLISSAGE

LES POINTS DE SUIVI

◎ Condition n°1:

- Réseau du SPC, suivi et transmission quotidien et public (*Moulin de Chatres et SJA*)
- Réseau de l'ORE PC, suivi quotidien et public (*Piézo d'Ensigné*)

LE SUIVI DU REMPLISSAGE

LES POINTS DE SUIVI

◎ Condition n°2:

- Réseau du SYMBO complété par 3 échelles
- Relève hebdomadaire et transmission sur internet (sage.fr)
- Relève ponctuelle en situation tendancielle
- Réalisation de 6 campagnes de jaugeage durant les 3 premières années afin de valider les courbes de tarages, dans le cadre d'une expertise hydrologique
- Réalisation de piézomètres au droit de ces échelles pour corrélation avec les hauteurs de nappe.
- Connectivité sur ces piézomètres et ces échelles pour télétransmission

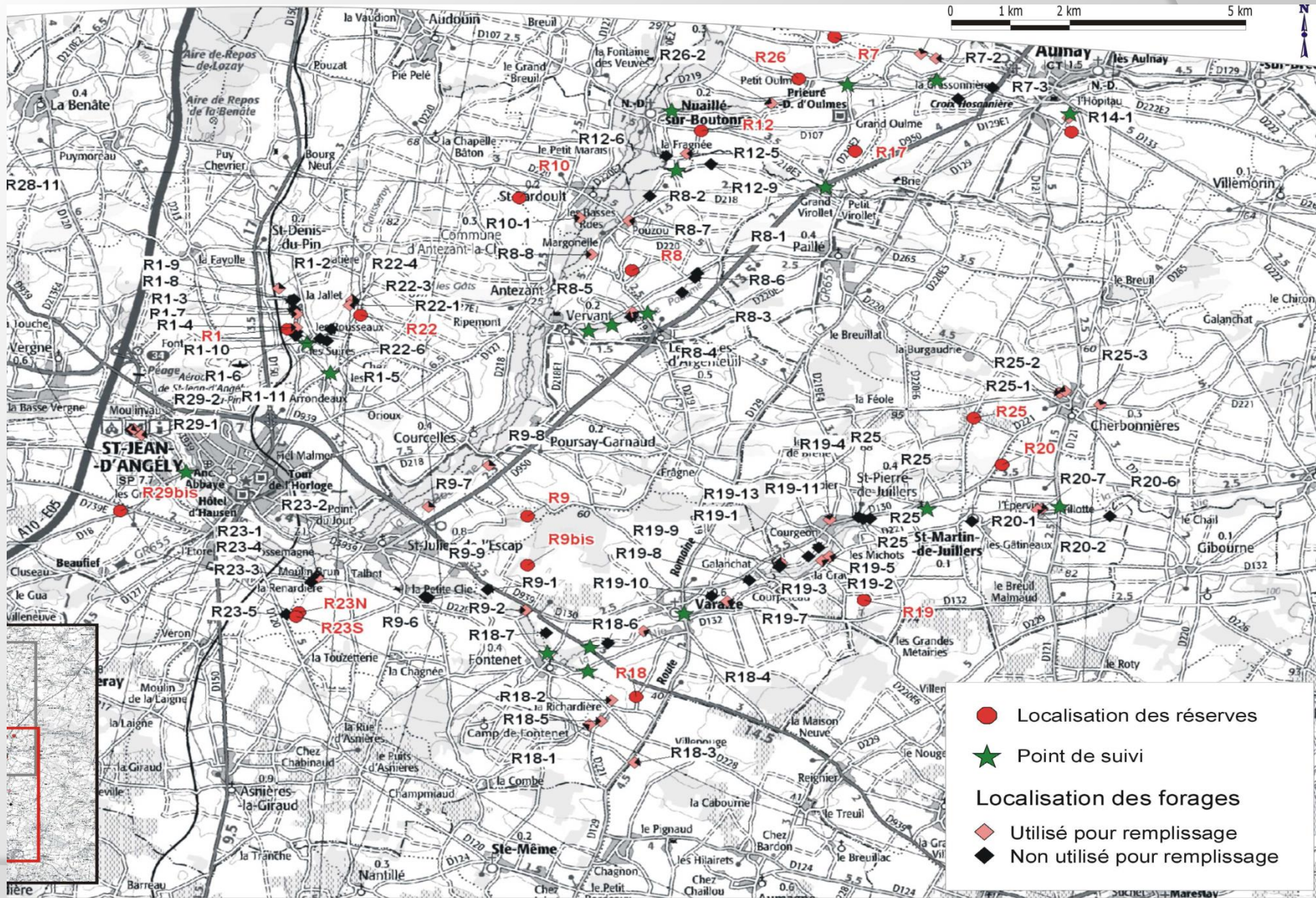
LE SUIVI DU REMPLISSAGE

LES POINTS DE SUIVI

◎ Condition n°3:

- Ecoulements visibles définis par le système RDOE (réseau départemental d'observation des écoulements) et ROCA (réseau départemental des crises d'assecs), validés par les services d'Etat
- Vérification des écoulements sous la responsabilité du SYRES, sous peine de PV de l'ONEMA
- Permet de confirmer localement le fonctionnement excédentaire de la ressource

LE SUIVI DU REMPLISSAGE – LES POINTS DE SUIVI



LE SUIVI DU REMPLISSAGE

LES POINTS DE SUIVI – DONNEES COMPLEMENTAIRES

◎ Suivi généraliste et créations :

- Réseau de l'ORE PC pour le suivi des autres piézomètres (Villenuou, Poimier, Juillers)
 - Objectif: Corrélations possibles des variations piézométriques et de débits des affluents recherchées dans le cadre de chaque rapport annuel
 - Transfert possible des conditions n°2 de débits en hauteurs piézométriques
- Création de piézomètres au droit des réserves et au droit des 6 échelles gérées par le SYMBO
- Création d'échelles limnimétriques

LE SUIVI DU REMPLISSAGE

LES POINTS DE SUIVI

- ⊙ Commission de suivi intégrée dans le CTGQE, représentativité de la CLE
- ⊙ Suivi et réajustement possible des seuils au bout de 5 années
- ⊙ Suivis biologiques en compléments
 - Reprise de celui de la FDAAPPMA sur St Pierre de l'Île et sur la Brédoire (amont & aval)
 - Un nouveau sur St Julien de l'Escap, Nuailé et sur la Nie

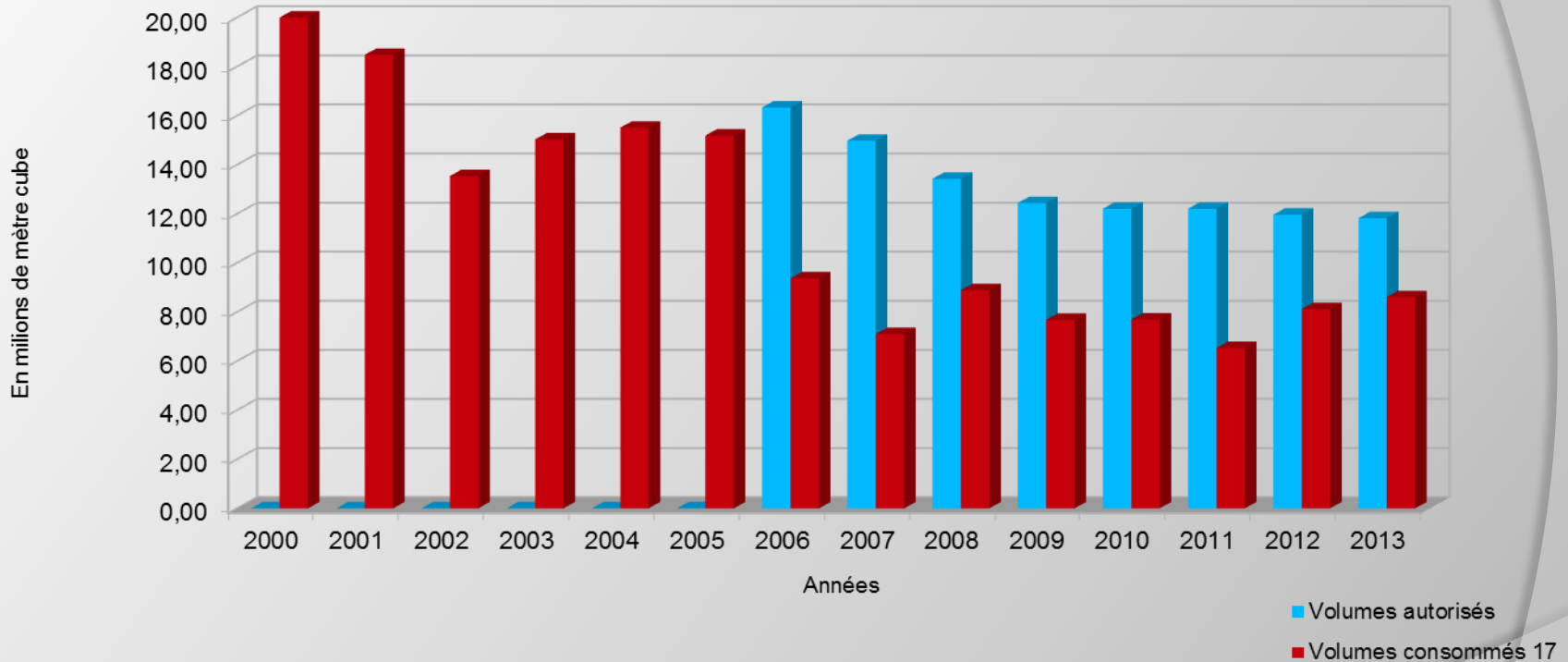
LE SUIVI DU REMPLISSAGE

PHASE TECHNIQUE

- ⦿ Commande manuelle sur chaque point de prélèvement avec une télémesure au pas de temps horaire sur les réserves
- ⦿ Suivi du remplissage de la réserve et du piézomètre au droit de l'ouvrage
- ⦿ Transmission de ces données à un poste central et publication potentielle sur internet
- ⦿ Inscription de chaque manipulation sur carnet à la minute près pour intégration dans le rapport annuel

LES IMPACTS - ENVIRONNEMENTAUX

Evolution des volumes autorisés et consommés sur la
Boutonne en Charente-Maritime



- Abandon d'un volume de $1,5\text{Mm}^3$ par les exploitants raccordés
- Diminution jusqu'au VP de $3,8\text{Mm}^3$ par l'OUGC

LES IMPACTS - ENVIRONNEMENTAUX

Quantitatif: Etude indépendante du BRGM

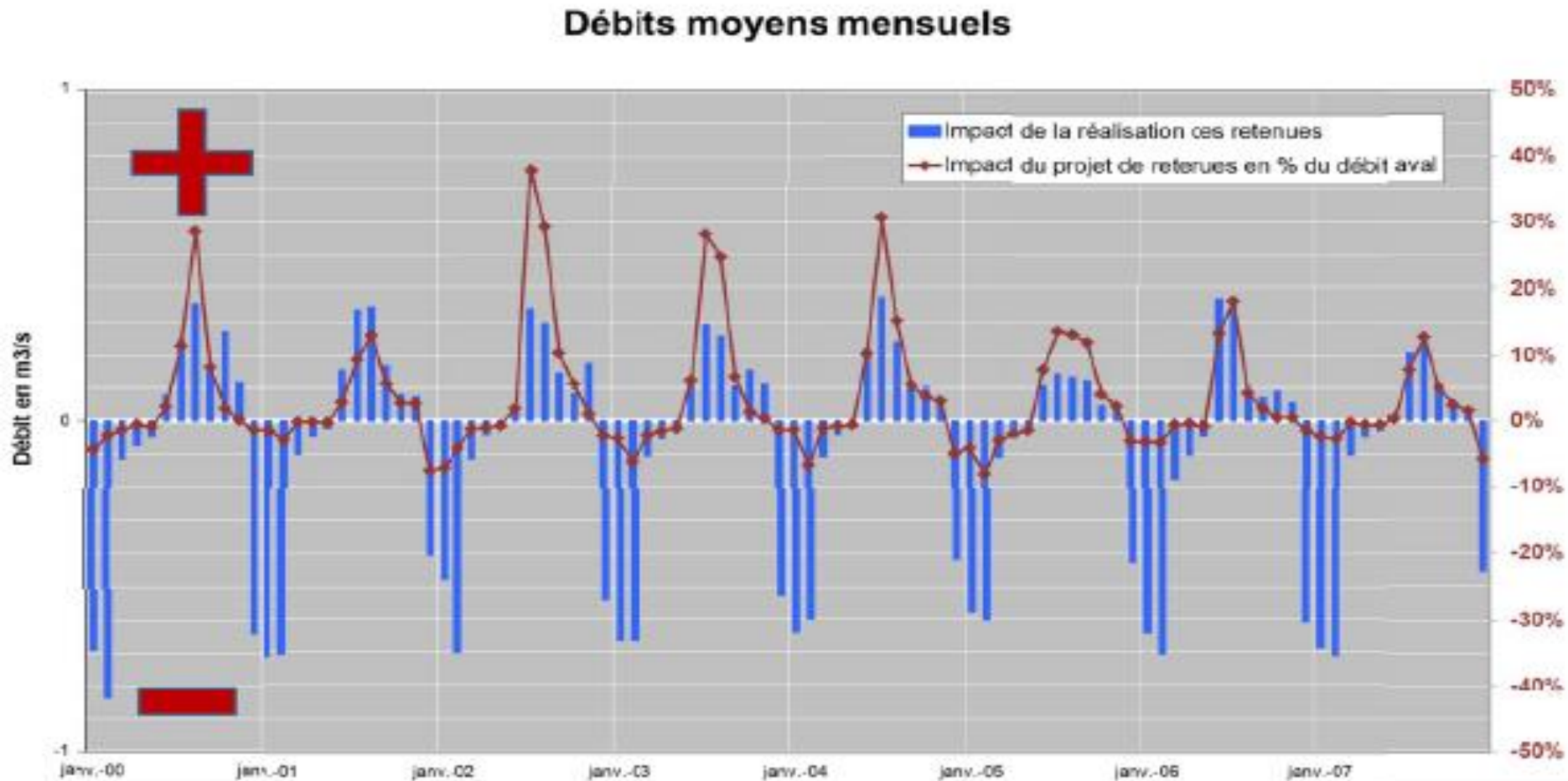


Illustration 260 : Répartition dans le temps de l'impact des projets de retenues sur les débits aval de la Boutonne

LES IMPACTS - ENVIRONNEMENTAUX

◎ Qualitatif

- Cultures irriguées engendrent moins de reliquats azotés
- Importation de céréales hors UE, cultures OGM
- Maintien des cultures de maïs moins gourmandes en intrants

◎ Milieux

- Diversification des cultures et émergence de cultures à forte valeur ajoutée
- Nouveaux milieux
- Aménagements sur les sites

LES IMPACTS – SOCIO-ECONOMIQUES

- ◎ 50% des salariés agricoles sont dans des exploitations irrigantes alors qu'elles ne représentent que 17% dans la région
- ◎ Chiffres d'affaire estimé par l'AEAG sur la Boutonne à 11,5 M€ par an
- ◎ Maintien des emplois dits collatéraux: coopératives, négoce, mécanisation, transporteurs, activités industrielles...
- ◎ Retour sur investissement de 4-5 ans pour les collectivités et de 3-7 ans pour la profession

FINANCEMENT

◎ Etudes: pour 1 million d'euros

| Financeurs | Répartition |
|-------------------|--------------------|
| Etat | 42% |
| Agence de l'Eau | 21% |
| Conseil Général | 9% |
| ASA Boutonne | 28% |

FINANCEMENT

- ◎ **Travaux et foncier:** estimés à 35 millions d'euros soit 6 €/m³ stockés
 - AEAG: 70% de 4,5€/m³; réseaux, foncier et ouvrages de reprises non pris en compte, soit 52% (18,3 M€)
 - CG: 20% non plafonné, soit 7 M€
 - L'Etat: limité à 80% de l'assiette éligible, soit 1,7 M€
- ◎ **Coût pour l'ASA Boutonne:**
 - 8M€ de travaux
 - 3M€ de frais financiers
- ◎ **Pour un montant global de 38 M€:**

| AEAG | CG | Etat | ASA BOUTONNE |
|-------------|-----------|-------------|---------------------|
| 18,5 M€ | 7 M€ | 1,7 M€ | 11 M€ |
| 48% | 18% | 4,4% | 29,6% |

L'ASA BOUTONNE VOUS
REMERCIE DE VOTRE ATTENTION